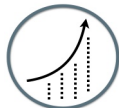


PANORAMA DES REMUNERATIONS DANS LE SECTEUR CULTUREL

Avoir une vision d'ensemble pour mieux s'y retrouver !
14 heures - 780 €



à distance



9/10 satisfaction

REGLEMENTATION

Description générale de l'action de formation. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

Administratrice/administrateur, comptable, Directrice/directeur artistique d'une structure de spectacle vivant. Intermittent du spectacle. Toute personne chargé/e de la gestion du personnel ou de la gestion des contrats.

PRE-REQUIS

Etre chargé-e de la gestion du personnel.

OBJECTIFS

- Dresser un **panorama** des différents cas de figure et de la réglementation qui s'y applique
- Clarifier les conditions qui permettent de rémunérer l'ensemble des formes de travail
- Etre vigilant sur les risques de redressement

CONTENU DÉTAILLÉ - mis à jour le 04/01/2022

Identifier les acteurs de la création artistique et le type de rémunération

Définir le type de collaborateur à qui l'on peut verser une rémunération :

- Salariés : artistes, techniciens, intervenants lors d'atelier
- Bénévoles et amateurs
- Prestataires travailleurs indépendants : les modalités à respecter pour travailler avec des indépendants
- Auteurs : déterminer qui peut être auteur sur une création
- Interprètes : définir ce poste
- Vigilance en cas de doubles statuts : le metteur en scène, le chorégraphe, le réalisateur, les artistes du spectacle
- Attention à la requalification en salaire des sommes versées

Les modalités de rémunération en fonction du statut du collaborateur de la création artistique

- Le salaire : les différentes modalités de paiement du salaire (cachet, service, période création mensualisée), la rémunération des heures supplémentaires, des intervenants, un bref focus sur les frais professionnels, la rémunération du temps de trajet en tournée

- La facturation : règles et obligations
- La rémunération en droits d'auteur : comment rémunérer, les justificatifs se faire remettre, les aspects fiscaux et sociaux du droit d'auteur
- La rémunération en contrepartie de la cession des droits voisins des artistes : comment rémunérer, les justificatifs comptables à établir, les aspects sociaux et fiscaux du droit voisin
- Actualité : au regard du contexte et des évolutions législatives, d'autres points pourront être ajoutés, tel que la rémunération en cas d'activité partielle.

Points non détaillés et non traités

Non détaillés :

- Les frais professionnels
- Les spécificités des conventions collectives du spectacle vivant

Non traité :

- Les contrats de travail
- Les contrats de cession de droit d'auteur et droits voisins